

PREFET DU MORBIHAN

RESULTATS DE LA CDAC DU MARDI 5 MARS 2024

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	DECISION
Extension du centre commercial E.LECLERC, situé 1 rue François Mauriac à Lanester (56600) par la régularisation de 398 m ² de surface de vente de l'hypermarché et l'extension de la parapharmacie pour atteindre une surface de vente de 244 m ² par transfert dans la galerie marchande.	SAS KEREOL Représentée par Fabrice LE CUNFF	Maire de LANESTER	Favorable	Favorable
		Pdt communauté d'agglomération du pays de Lorient	Excusé	
		Pdt du SCOT de Lorient – Syndicat mixte de Lorient	Favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	Favorable	
		Pdt du Conseil Régional	Excusée	
		Représentant les maires : Maire de Guilliers	Favorable	
		Représentant les EPCI : Maire de Pleucadeuc	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Excusé	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Favorable	
Représentant Chambre d'Agriculture	Excusé			

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	AVIS
Création par transfert d'un supermarché à l'enseigne LIDL d'une surface de vente future de 1 741,29 m ² , situé , situé sur les parcelles AS N° 26, 27 et 28 - Zone Atlantheix à Saint Léonard à Theix-Noyal (56450)	SNC LIDL Représentée par Romuald GOURICHON	Maire de THEIX-NOYALO	Favorable	Défavorable
		Pdt de « Golfe du Morbihan Vannes Agglomération » au titre de l'E.P.C.I.	Favorable	
		Pdt de « Golfe du Morbihan Vannes Agglomération » au titre du SCOT	Favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	Favorable	
		Pdt du Conseil Régional	Excusée	
		Représentant les maires : Maire de Guilliers	Défavorable	
		Représentant les EPCI : Maire de Pleucadeuc	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Défavorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Défavorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Abstention	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Défavorable	
Représentant Chambre d'Agriculture	Excusé			